



Communiqué de Presse
Paris, le 24 mai 2016

« Inventons la Métropole du Grand Paris » Une dynamique en marche Séminaire de Baltard 23 mai 2016

Le séminaire de Baltard a réuni plus de 350 participants : maires, présidents de territoire, élus et acteurs de la société civile de la Métropole, le 23 mai au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne et 120 jours après sa naissance, la Métropole du Grand Paris (MGP), l'État et la Société du Grand Paris (SGP) s'associent pour donner corps au concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », lancé le 18 février dernier par **Patrick OLLIER** et auquel le Premier ministre a décidé d'associer l'Etat par l'apport des hubs internationaux de la Société du Grand Paris lors du MIPIM du 15 mars 2016.

Le but : faire émerger des projets en suscitant des candidatures de « territoires innovants ». 50 territoires d'Île-de-France ont déjà été proposés par les maires, allant du hub international au centre-ville, du site en mutation, des « fractures » comme les coupures urbaines ou les zones frontalières, jusqu'à la zone rurale.

L'ambition : mettre en valeur la richesse, la diversité, le dynamisme et le potentiel des territoires de la Métropole. Elle doit être innovante, durable et solidaire et contribuer au rayonnement culturel et artistique de notre pays.

Patrick OLLIER, président de la métropole du Grand Paris a précisé : « *cet appel à projet est un concours révélateur de la Métropole, un concours accélérateur du développement des territoires, un concours catalyseur de la construction métropolitaine.* »

« *Proposer de nouveaux concepts, de nouveaux lieux, de nouveaux usages, c'est notre ambition pour construire une Métropole attractive, capable de compter dans la compétition mondiale* » a complété **Jean-François CARENCO**, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Jean-Yves LE BOUILLONNEC, président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris a confirmé que la SGP intégrait la démarche des Hubs du Grand Paris dans l'initiative « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

Anne HIDALGO, maire de Paris et première Vice-Présidente de la Métropole, a apporté son concours et son soutien au projet en soulignant l'intérêt métropolitain au travers de cet appel à projet. Elle a pu confirmer que la Ville de Paris candidatera et proposera des sites. *« Réinventer Paris a apporté un nouveau souffle sur l'urbanisme et l'architecture, avec un retentissement inédit à l'international. En élargissant cette démarche, nous voulons poser un acte fondateur, puissant, pour notre nouvelle Métropole. En faisant émerger des projets innovants partout dans le Grand Paris, nous voulons accélérer nos dynamiques territoriales et construire ensemble une identité commune ».*

Jean-Louis MISSIKA, adjoint à la maire de Paris a pu compléter son propos en faisant valoir l'expérience du concours « Réinventer Paris ».

Didier BARIANI, vice-président du conseil régional s'est exprimé au nom de la Présidente du Conseil Régional pour souligner l'échelon de proximité que représente la Métropole au travers de ses maires. Il a également indiqué : *« Pour la Présidente, et, plus largement, pour l'exécutif régional, aucun projet, aucune initiative, aussi louable soit-elle, ne peut se conduire sans la Métropole du Grand Paris ».* Il a ajouté : *« Inventons la métropole, Réinventer l'axe Seine, les Hubs du Grand Paris et « Dessine-moi le Grand Paris de demain » : la Région souhaite proposer un canevas. Valérie PECRESSE, dans un souci de cohésion, m'a demandé d'indiquer qu'elle était prête à rencontrer ses différents homologues afin d'étudier les différentes manières dont on pouvait harmoniser les initiatives. »*

Stéphane BEAUDET, président de l'AMIF était lui aussi présent pour apporter son soutien à cette démarche, qui ne pouvait être portée que les maires. Il a insisté sur le caractère incontournable du fait métropolitain, tout en souhaitant que cet élan profite aussi à la grande couronne.

Un grand pari : 50 territoires à inventer en Île-de-France

La cible : Dans un premier temps, les maires et les présidents de territoires, intéressés par l'appel à projets qui apportera un soutien supplémentaire et une opportunité de valoriser leur foncier et leur territoire ! Ils sont invités à répondre à l'appel et à soumettre la candidature de sites ambitieux d'ici à la mi-juillet 2016.

Le délai : proposer des concepts innovants sur environ 50 sites qui seront retenus et annoncés courant septembre 2016.

Ce concours doit permettre de mobiliser l'inventivité des groupements de professionnels associant de multiples compétences pour produire des projets « clefs en mains » engagés dans les « écosystèmes de l'innovation ».

Le cadre : Les équipes disposeront d'une grande liberté tant en matière de programmation, de modèle économique et social de leur projet que de formes urbaines ou architecturales afin de garantir le caractère innovant de leurs propositions, tout en respectant quelques principes insérés dans le cahier des charges. L'innovation de ces concepts pourra être variée et d'ordre économique, technique, environnemental, social, citoyenne, ou encore en matière d'usages, de modes de vie...

Le Premier ministre, Manuel Valls, avait chargé le préfet de région d'apporter le soutien du gouvernement à cette initiative.

Le calendrier initial

23 mai 2016		Séminaire à Nogent-sur-Marne
13 Juillet 2016		Clôture des propositions de sites
Septembre 2016		Choix des sites par le comité d'organisation
Octobre 2016		Mobilisation des entreprises Présentation de la liste des sites
Décembre 2016		Ouverture du site internet de la consultation
Décembre 2016 / février 2017	3 mois	Élaboration des dossiers de manifestation d'intérêt par les candidats
Mars 2017	1 mois	Sélection de 3 candidats par site par le jury de site
Avril-juillet 2017	4 mois	Élaboration des offres détaillées par les équipes retenues
Septembre/décembre 2017	3 mois	Analyse des rendus, jurys et choix des lauréats

Contacts presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>



Métropole du Grand Paris
01 85 56 22 21
www.metropolegrandparis.fr